

ET MAINTENANT DES PRISONS WISH !!!

La **CGT Pénitentiaire** n'a, par nature, jamais fait l'éloge du tout carcéral mais au contraire valorisé le développement des mesures alternatives à l'incarcération.

La surpopulation pénale est un réel fléau que subissent depuis plusieurs années les personnels pénitentiaires, avec des records battus mois après mois.

Jusqu'où allons-nous aller ?

Alors que les missions se multiplient, les départs en retraite de masse se font ressentir et le manque cruel de recrutement a des effets néfastes sur les conditions de travail, le plan de construction de 15 000 places de prison pour 2027 est quasiment à l'arrêt.

Avec plus de 80 000 personnes incarcérées à l'heure actuelle, il faut rajouter au moins plus du double de peines de prison ferme prononcées mais non appliquées. Il est donc utopique de croire que la construction de places de prison est le remède miracle à cette problématique judiciaire .

Seule une différente application des peines saura trouver la solution à la réelle exécution de celles-ci et de pallier à ce surencombrement carcéral. Il est temps d'agir et très vite !!!

Des travaux devront être engagés de toute urgence avec le futur exécutif à venir et ôter l'idée proposée du gouvernement démissionnaire d'implanter des prés-fabriqués dans nos structures ou encore de ré-ouvrir les établissements qui viennent de fermer (Caen, Bordeaux, Troyes, etc...) pour augmenter les places de détention.

Ce projet irresponsable mettrait encore plus à mal notre profession ? Comment imaginer des conditions de travail sécurisées avec ce type de structure ? Comment assurer des conditions de détention dignes alors qu'il a été décidé de fermer des établissements vétustes voire insalubres ?

Ne soyons pas dupes !!!

La pratique existe déjà avec des établissements comme la maison d'arrêt de Dunkerque, qui abrite déjà des algécos en guise de cellules, conçue initialement de manière provisoire mais qui se pérenise depuis plusieurs années. Les personnels exercent dans une très grande insécurité et les conditions climatiques ont des répercussions sur les conditions de détention.

La CGT Pénitentiaire appelle donc à une réelle réforme de l'application des peines, des moyens pour les détentions existantes et l'arrêt de projets aussi farfelus.